

Panorama démographique de la France en 2000

Lionel Doisneau*

La natalité et la nuptialité reprennent en France ces dernières années, se distinguant de leurs évolutions observées depuis une trentaine d'années. Néanmoins, les grandes tendances démographiques demeurent : la population vieillit, les Français ont des enfants plus tard et de plus en plus souvent hors mariage. Ils se marient également plus tard et divorcent plus fréquemment. Le Pacs (Pacte civil de solidarité) fait son apparition. Les Français vivent plus longtemps, et deviennent ainsi de plus en plus souvent grands-parents, arrière-grands-parents, voire centenaires.

Au début du XXI^e siècle, la France métropolitaine compte 59 millions d'habitants. Avec les départements d'outre-mer, la population française est de 60,7 millions d'habitants. Rapporté à l'ensemble de la population mondiale, un être humain sur cent vit en France, et environ un Européen sur six (16 %). La France est ainsi au deuxième rang de l'Union européenne après l'Allemagne, légèrement devant le Royaume-Uni et l'Italie (*figure 1*).

Une croissance démographique encore fondée sur l'excédent des naissances sur les décès

En 2000, la population de la France s'est accrue au total de 300 000 personnes, soit une progression de cinq habitants pour mille. Dans l'Union européenne, la France a la quatrième plus forte croissance démographique, derrière le Luxembourg, l'Irlande

et les Pays-Bas (*figure 2*). Elle partage avec ces pays un excédent des naissances sur les décès élevé, soit un accroissement naturel de plus de quatre pour mille, au moins quatre fois plus que celui observé sur l'ensemble de l'Union (*encadré*). La croissance de la population européenne dans son ensemble s'explique aujourd'hui pour les deux tiers par les migrations. Tous les pays européens ont un solde migratoire positif. La population de l'Allemagne, de l'Italie,

* Lionel Doisneau appartient à la division Enquêtes et études démographiques de l'Insee.

de la Grèce et de la Suède n'augmente même qu'avec les flux migratoires, ces pays enregistrant plus de décès que de naissances. En France, les migrations jouent pour le moment un rôle moins important, de l'ordre de 20 % de l'accroissement de la population.

Un regain des naissances depuis quelques années

Depuis le début des années soixante-dix avec la fin du « baby boom », les naissances en France baissaient. La reprise observée en 1979 n'a duré en tout que trois ans, l'érosion se poursuivant ensuite (figure 3). Le développement

des moyens de contraception qui permettent d'éviter les naissances non désirées, l'allongement de la durée des études et le recul de l'entrée dans une vie professionnelle stable sont autant de facteurs qui expliquent cette évolution. Cependant, depuis 1995, la natalité semble reprendre : les naissances passent ainsi de 711 000 à 779 000 en 2000. L'augmentation est maximale lors de la dernière année du siècle, avec près de 5 % de hausse. Les naissances retrouvent ainsi le niveau de 1986. La France devient en 2000 le pays qui fait le plus de bébés en Europe, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie (figure 1). Aucun de nos partenaires européens ne connaît une hausse aussi marquée des naissances.

Des naissances plus tardives

Depuis 1997, le nombre de femmes en âge de procréer, c'est-à-dire de 15 à 49 ans, diminue. L'augmentation des naissances se traduit donc par une hausse encore plus forte de l'indicateur conjoncturel de fécondité : 1,89 enfant par femme en 2000, contre 1,66 en 1994. Cette hausse est surtout due à l'augmentation de la fécondité des femmes de plus de 30 ans depuis un quart de siècle. Au contraire, la fécondité des femmes plus jeunes est stable depuis quelques années, aux alentours d'un enfant par femme, après avoir diminué sur une période plus longue (figure 4).

Figure 1- Principaux indicateurs démographiques de l'Union européenne en 2000

	Population au 1/01/2001 (milliers)	Naissances vivantes (milliers)	Décès (milliers)	Indicateur conjoncturel de fécondité (enfants pour 100 femmes)	Espérance de vie à la naissance		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)
					hommes (années)	femmes (années)	
Europe du Nord							
Danemark	5 349,2	67,1	58,0	176	74,0	78,8	4,2
Finlande	5 181,1	56,7	49,3	173	74,1	81,0	3,8
Suède	8 882,8	90,4	93,5	154	77,4	82,0	3,0
Europe de l'Ouest							
Allemagne	82 192,6	754,1	830,3	134	74,4	80,6	4,4
Autriche	8 121,3	78,3	76,8	132	75,1	81,0	4,8
Belgique	10 262,2	116,3	105,4	165	74,9	81,4	5,2
France métropolitaine	59 039,7	778,9	538,3	189	75,2	82,7	4,4
Irlande	3 819,7	54,2	31,1	189	73,9	79,1	5,9
Luxembourg	441,3	5,7	3,8	178	74,7	81,2	5,1
Pays-Bas	15 983,1	206,6	140,5	172	75,3	80,6	4,8
Royaume-Uni	59 832,1	679,3	610,6	164	75,0	79,8	5,6
Europe du Sud							
Espagne	39 489,6	386,5	359,3	122	75,5	82,7	4,6
Grèce	10 564,7	101,0	103,0	130	75,5	80,6	6,1
Italie	57 844,0	543,0	560,2	125	76,2	82,6	5,1
Portugal	10 022,8	120,1	105,8	154	71,8	78,9	5,5
Union européenne	377 026,3	4 038,2	3 665,9	153	74,9	81,2	4,9

Source : Eurostat.

En 2000, les femmes ont, en moyenne, leur premier enfant à 28 ans. L'âge moyen à la maternité, sans distinguer si c'est le premier enfant ou un suivant, augmente régulièrement : les femmes ont un enfant à 29 ans et 5 mois en moyenne, contre 26 ans et 10 mois en 1980.

Après un premier enfant, les femmes attendent en moyenne un peu moins de quatre ans (3 ans et 9 mois) pour en avoir un second. Au-delà de deux enfants, les mères espacent encore davantage les maternités successives : l'écart moyen entre le deuxième et le troisième enfant est de 4 ans 4 mois, entre le quatrième et le cinquième de 4 ans 8 mois.

les comportements des femmes au long de leur vie. Pour décrire ce comportement, il faut dénombrer les enfants d'une génération de femmes au terme de leur vie féconde : la descendance finale (*encadré*). Les femmes nées en 1950, qui ont eu 50 ans en 2000, ont eu 2,1 enfants en moyenne. Pour les femmes nées après 1950, la descendance finale n'est pas connue, car elles n'ont pas encore terminé leur vie féconde. Les femmes nées en 1965 ont, à 35 ans, 1,8 enfant en moyenne. Au même âge, les femmes nées en 1950 en avaient déjà deux. Mais cet écart peut être comblé si les générations plus jeunes ont plus d'enfants aux âges élevés. Ainsi, les femmes nées en 1960

Définitions

Accroissement naturel ou solde naturel : Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le taux d'accroissement naturel rapporte cette différence à la population moyenne de la période.

Solde migratoire : Différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire (immigrants) et le nombre de personnes qui en sont sorties (émigrants), sur une période.

Indicateur conjoncturel de fécondité : Somme des taux de fécondité par âge observés sur une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Génération : Ensemble des personnes nées la même année.

Descendance finale : Nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes, non soumise à la mortalité, tout au long de leur vie féconde.

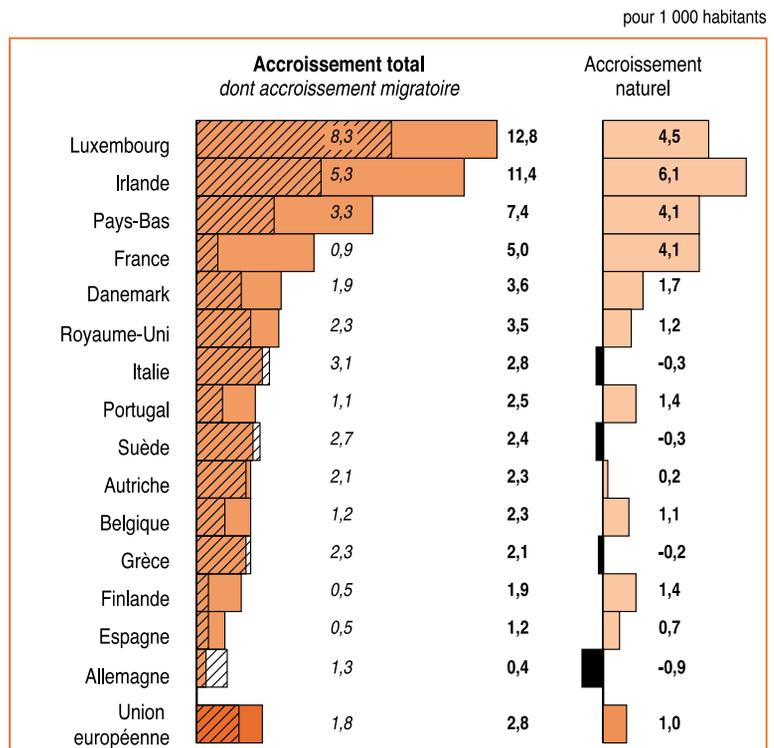
Espérance de vie : Durée de vie moyenne d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux de mortalité infantile : Nombre d'enfants décédés avant l'âge d'un an rapporté au nombre de naissances vivantes.

Les femmes ont plus de deux enfants en moyenne

L'indice conjoncturel de fécondité synthétise les comportements d'une année, mais n'illustre pas

Figure 2 - Taux d'accroissement naturel, migratoire et total¹ dans l'Union européenne en 2000



1. Le taux d'accroissement total est la somme des taux d'accroissement naturel et migratoire. Lire ainsi : La France métropolitaine présente un taux d'accroissement naturel de 4,1 habitants pour mille, un taux d'accroissement migratoire de 0,9 pour mille, soit un taux d'accroissement total de 5 pour mille. Source : Eurostat.

1 Population, famille

n'avaient que 1,9 enfant à 35 ans, mais elles ont ensuite rattrapé leur retard : à 40 ans, elles ont 2,1 enfants en moyenne, soit autant que la génération cinquante ans au même âge.

Le nombre de femmes sans enfant diminue. Parmi les femmes nées en 1930, 13 % n'ont pas eu d'enfant. Parmi celles nées en 1950, qui ont eu 50 ans en 2000, seule une femme sur dix est restée sans enfant. Cette proportion est extrêmement faible, car on estime que 5 % des femmes de cette génération n'ont jamais vécu en couple et que 4 % n'ont pas pu avoir d'enfant pour des raisons de stérilité physiologique.

Quatre enfants sur dix naissent hors mariage

Les enfants qui naissent hors mariage sont de plus en plus nombreux depuis une vingtaine d'années. Ils représentaient moins d'une naissance sur dix jusqu'à la fin des années soixante-dix. Aujourd'hui, plus de 300 000 bébés naissent par an de parents non mariés, soit plus de 40 % du total des naissances, et 55 % des premiers enfants (figure 3). Le développement des unions durables hors mariage explique une telle évolution. Le mariage n'est plus un passage obligé avant d'avoir des enfants. Aujourd'hui, près d'un couple sur six n'est pas marié : sur les 29,6 millions de personnes vivant en couple en France, 4,8 millions ne sont pas mariées. Désormais, les enfants des couples non mariés sont reconnus beaucoup plus souvent avant même leur naissance, montrant ainsi l'engagement des deux parents. Près de huit enfants sur dix (77 %) hors mariage sont reconnus par le père avant leur naissance en 1999.

Cette proportion n'était que de la moitié en 1980.

Le nombre d'enfants qui sont légitimés par le mariage ultérieur de leurs parents augmente également, mais dans une proportion moindre : 112 000 enfants étaient dans ce cas en 1999 (figure 3).

Une reprise du mariage ?

La dernière année du vingtième siècle, 300 000 mariages ont été célébrés. Depuis 1996, les mariages ont augmenté, en rupture avec la tendance à la baisse observée depuis 1973 (figure 5). Le changement des règles d'imposition des couples non mariés avec enfants, dans un sens moins favorable, a eu un effet certain depuis 1996. Un effet « an 2000 » est également possible. Seule l'observation des années suivantes permettra de savoir si la baisse quasi ininterrompue des mariages depuis trente ans est durablement enrayée ou s'il s'agit d'un simple pic provisoire.

Parmi les femmes nées en 1950, qui ont eu 50 ans en 2000, seule une sur dix est encore célibataire. Cette proportion va augmenter dans les générations suivantes, malgré la hausse récente du nombre de mariages. La prolongation des tendances observées aboutit dans la génération née en 1967 (33 ans en 2000) à une prévision de 25 % à 30 % de femmes encore célibataires à cinquante ans en 2017.

Aujourd'hui, cette institution consacre moins la formation du couple que la transformation d'un couple non marié en couple marié. Les mariages ont ainsi lieu de plus en plus tard. La mariée a 27 ans 8 mois et le ma-

rié 29 ans 10 mois en moyenne lors de leur premier passage devant le maire. Vingt ans plus tôt, ils avaient respectivement 23 et 25 ans.

Les remariages sont en progression constante, en lien avec l'augmentation du nombre de divorcés : 17 % des hommes et 16 % des

Figure 3 - Les naissances en France depuis 1970

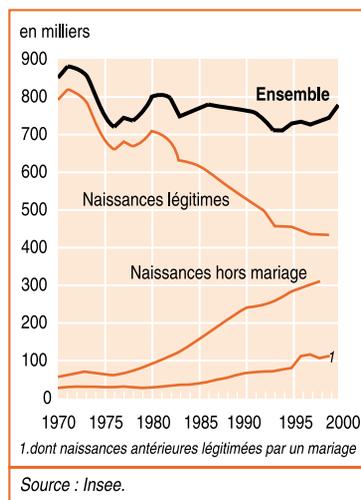
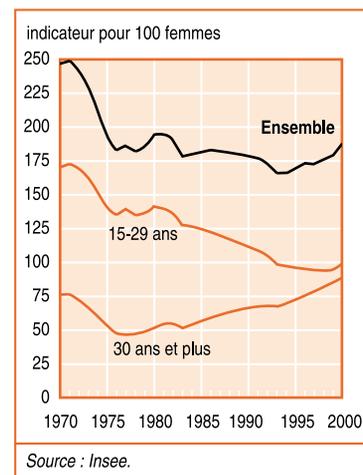


Figure 4 - Indicateur conjoncturel de fécondité en France depuis 1970



femmes qui se marient sont des divorcés. En 1980, ils représentaient moins de 10 % des nouveaux mariés.

Les risques de divorce augmentent à tous les âges

Le nombre de divorces est à peu près stable depuis une quinzaine d'année, aux alentours de 110 000 par an (figure 5). Avec la baisse tendancielle du nombre de mariages, cette stabilité se traduit en fait par un risque de rupture des unions plus important. Si les comportements de divorciabilité actuels restaient identiques, quatre mariages célébrés en 1999 sur dix (39 %) se termineraient par un divorce. En 1991, la proportion n'était que d'un mariage sur trois (33 %), et en 1981 d'un sur quatre (24 %).

C'est aux alentours de la cinquième année de mariage que les risques de divorce sont les plus élevés. Ensuite, ils dimi-

nuent régulièrement. L'augmentation des divorces observée depuis trente ans concerne tous les mariages, quelle que soit leur durée. Ainsi, les ruptures après 25 ans de mariage sont trois fois plus fréquentes en 1998 qu'en 1978 (figure 6).

Les débuts du Pacs

Le pacte civil de solidarité est entré en vigueur à la fin de l'année 1999. Ce contrat, entre deux personnes de sexe différent ou de même sexe, organise leur vie commune en terme de soutien matériel, de logement, d'impôts, de droits sociaux, etc. Par contre, il est sans effet sur les règles de filiation. 30 000 Pacs ont été signés entre la fin 1999 et 2000, soit moins de 10 % du nombre de mariages célébrés sur la même période (figure 5). Actuellement, les données disponibles ne permettent pas de déterminer si ce contrat concerne essentiellement les couples homosexuels ou

plutôt s'il constitue pour les couples hétérosexuels une alternative au mariage. Dans tous les cas, son apparition n'a pas fait chuter le nombre de mariages, en forte hausse en 2000.

La mortalité recule toujours

Le nombre de décès en France est stable depuis 1995, aux alentours de 535 000 par an (figure 7). Or, compte tenu de l'accroissement et du vieillissement de la population, si les conditions de mortalité étaient restées identiques au cours de ces années, entre 4 000 et 7 000 décès supplémentaires par an auraient été dénombrés. La stabilité du nombre des décès révèle donc un recul de la mortalité.

La mortalité infantile continue également sa forte baisse, ininterrompue depuis cinquante ans.

Figure 5 - Mariages, divorces et Pacs en France depuis 1970

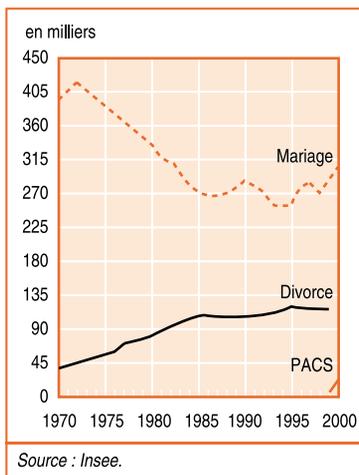
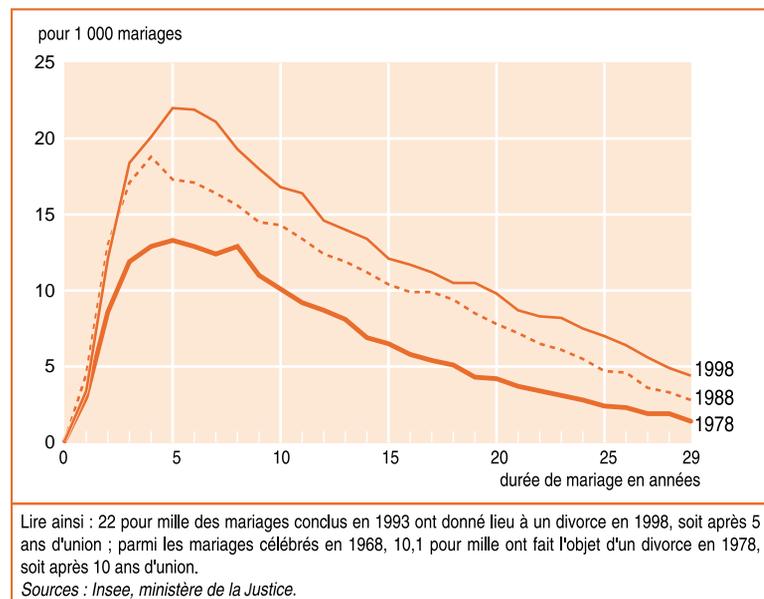


Figure 6 - Taux de divorces par durée de mariage



En 2000, elle s'élève à 4,4 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances vivantes. Elle était dix fois plus forte en 1950, et encore double au début des années quatre-vingt (*figure 7*). Cette baisse est due à une succession de progrès médicaux. De plus, depuis le début des années quatre-vingt-dix, la lutte contre la mort subite du nourrisson a permis une nouvelle chute de la mortalité au-delà d'un mois.

En Europe, des différences de mortalité infantile subsistent entre les pays scandinaves et les autres. Elle est de moins de 4 pour mille en Finlande et en Suède ; elle dépasse 5,5 pour mille en Grèce, au Royaume-Uni et en Irlande (*figure 1*).

Les Françaises ont l'espérance de vie la plus forte d'Europe

L'espérance de vie à la naissance augmente régulièrement, de trois mois par an en moyenne. Elle a ainsi gagné depuis 1980, cinq ans pour les hommes, et quatre ans et quatre mois pour les femmes. En 2000, elle est de 75,2 années pour les hommes et 82,7 années pour les femmes.

Actuellement, les gains d'espérance de vie à la naissance sont dus en grande partie, pour les hommes, à la baisse de la mortalité entre 55 et 65 ans. Pour les femmes, les progrès les plus importants sont enregistrés à des âges plus élevés, de

75 à 85 ans. Ainsi, l'espérance de vie à 60 ans a augmenté de trois ans depuis 1980, pour les hommes comme pour les femmes. Aujourd'hui, un homme de 60 ans peut espérer vivre, dans les conditions actuelles de mortalité, jusqu'à 80 ans. Une femme du même âge vivrait, toujours dans les mêmes conditions, cinq ans de plus, soit jusqu'à 85,3 ans.

Les Français et les Françaises vivent, en moyenne, plus longtemps que l'ensemble de leurs voisins européens. En 2000, l'espérance de vie, dans l'Union, est estimée à 74,9 ans pour les hommes et 81,2 ans pour les femmes. Les Français, en position intermédiaire, se placent ainsi loin devant les Portugais et les Irlandais, qui ont une espérance

Figure 7 - Évolution de la situation démographique en France métropolitaine

Année	Population en milieu d'année	Mariages	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Taux pour 1 000 habitants				Taux de mortalité infantile pour 1 000 nés vivants
							Nuptialité	Natalité	Mortalité	Variation naturelle	
1970	50 772 227	393 686	850 381	542 277	+ 308 104	+ 179 911	7,8	16,7	10,7	+ 6,1	18,2
1980	53 880 009	334 377	800 376	547 107	+ 253 269	+ 43 974	6,2	14,9	10,2	+ 4,7	10,0
1985	55 284 271	269 419	768 431	552 496	+ 215 935	+ 38 000	4,9	13,9	10,0	+ 3,9	8,3
1990	56 708 831	287 099	762 407	526 201	+ 236 206	+ 80 000	5,1	13,4	9,3	+ 4,2	7,3
1995	57 844 247	254 651	729 609	531 618	+ 197 991	+ 40 000	4,4	12,6	9,2	+ 3,4	4,9
1996	58 025 989	280 072	734 338	535 775	+ 198 563	+ 35 000	4,8	12,7	9,2	+ 3,4	4,8
1997	58 207 490	283 984	726 768	530 319	+ 196 449	+ 40 000	4,9	12,5	9,1	+ 3,4	4,7
1998	58 397 788	271 361	738 080	534 005	+ 204 075	+ 45 000	4,6	12,6	9,1	+ 3,5	4,6
1999 ¹	58 620 363	285 400	744 100	541 600	+ 202 500	+ 45 000	4,9	12,7	9,2	+ 3,5	4,3
2000 ¹	58 891 913	304 300	778 900	538 300	+ 240 600	+ 55 000	5,2	13,2	9,1	+ 4,1	4,4

1. Résultats provisoires.
Source : Insee, état civil.

de vie à la naissance inférieure à 74 ans, mais largement derrière les Suédois et les Italiens. Et les Françaises sont, avec les Espagnoles, parmi les Européennes à la plus forte longévité (figure 1).

La population continue de vieillir

La population française vieillit. Ce phénomène n'est pas nouveau, il a été amorcé il y a une

trentaine d'années. L'allongement de la durée de vie, la baisse de la fécondité par rapport aux très forts niveaux du « baby boom » des années cinquante et soixante, et le ralentissement des flux migratoires expliquent cette évolution. Les moins de 20 ans représentent en 2001 un quart de la population française, contre 30 % vingt ans auparavant. Sur cette même période, alors que la population totale s'accroît de 5,3 millions (59 millions contre 53,7), les personnes de plus de 60 ans passent de 9,2 millions à 12,2 millions, soit une augmentation de 3 millions.

la plus forte, derrière l'Irlande de loin le pays le plus jeune (31 % de moins de 20 ans). Toute l'Union européenne suit la même tendance au vieillissement : la part des moins de 20 ans y est passée de 30 % à 23 % au cours des vingt dernières années. La proportion des personnes de 60 ans ou plus augmente particulièrement dans les pays d'Europe du sud : Espagne, Italie, Portugal et Grèce. Les 60 ans ou plus représentent désormais plus d'un Européen sur cinq (21 %).

Pour en savoir plus

Beumel C., Kerjosse R., Toulemon L., « Des mariages, des couples, des enfants », *Insee première*, n° 624, janvier 1999.

Beumel C., Doisneau L., Vatan M., « La situation démographique en 1998 », *Insee résultats*, n° 738-739, avril 2001.

Cassan F., Mazuy M., Toulemon L., « Douze millions et demi de grands-parents », *Insee première*, n° 776, mai 2001.

Daguet F., « La parenthèse du baby-boom », *Insee première*, n° 479, août 1996.

Doisneau L., « Bilan démographique 2000 : une année de naissances et de mariages », *Insee première*, n° 757, février 2001.

Eurostat, « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2000 en Europe », *Statistiques en bref*, thème 3 15/2001, juillet 2001.

Ined, « Mortalité infantile : une chute spectaculaire », *Fiche d'actualité scientifique*, n° 3, novembre 2000.

Prioux F., « L'évolution démographique récente en France », *Population*, Ined, n° 4-2001, octobre 2001.

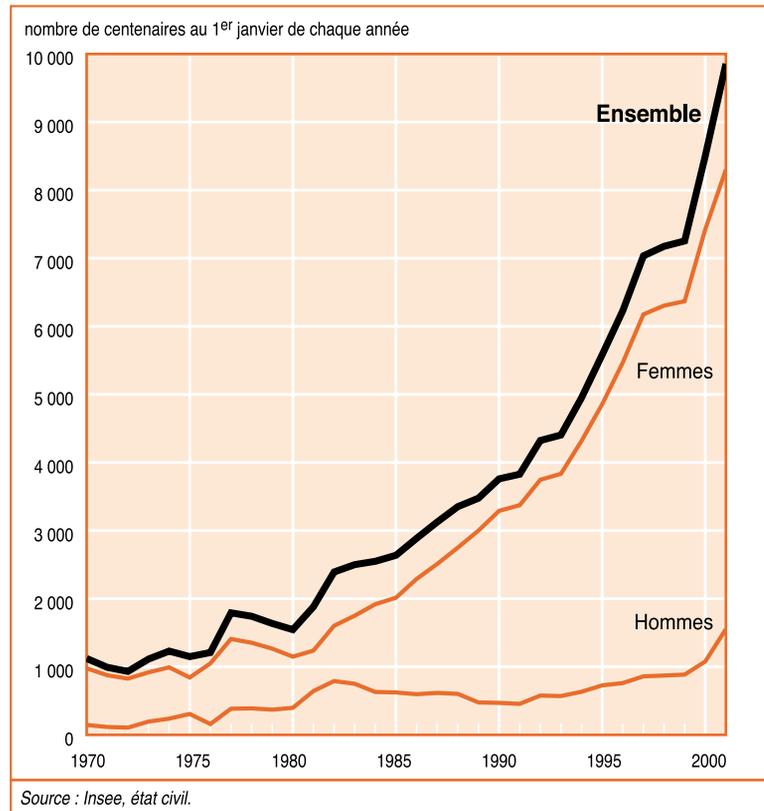
Toulemon L., Mazuy M., « Les naissances sont retardées mais la fécondité est stable », *Population*, n° 4-2001, octobre 2001.

De plus en plus de grands-parents

La conjugaison de la baisse de la mortalité et d'une fécondité

Néanmoins, la France reste un des pays de l'Union européenne où la proportion de moins de 20 ans est

Figure 8 - Les centenaires en France depuis 1970



1 *Population, famille*

encore dynamique permet l'allongement des lignées familiales. En France, 12,6 millions de personnes sont grands-parents en 1999. Parmi eux, deux millions sont arrière-grands-parents, et environ 30 000 seraient arrière-arrière grands-parents, à la tête d'une lignée de cinq générations. Leur nombre va continuer à croître dans les années

futures, avec l'augmentation de l'espérance de vie des générations plus jeunes.

Être centenaire n'est plus rarissime

Avec le recul régulier de la mortalité, les centenaires sont

de plus en plus nombreux. Près de 10 000 personnes auraient ainsi traversé le xx^e siècle dans sa totalité, nées avant 1901 et encore vivantes au 1^{er} janvier 2001. Les centenaires n'étaient qu'un millier au 1^{er} janvier 1970 (*figure 8*). Ils n'auraient été qu'une centaine au 1^{er} janvier 1901 à être nés au xviii^e siècle. ■